

Titre de la proposition : Etudiants étrangers hors-UE

Date : 31/10/2023

Signataires de la proposition : Hérisson

Constats :

Considérant que notre pays est en mesure de partager son savoir avec le reste de l'humanité ;
Considérant que les conditions d'accès à un titre de séjour pour les étudiants étrangers hors-UE compliquent largement la vie des étudiants en question ;
Considérant que ces conditions d'accès ont été injustement durcies à partir de 2020 ;
Considérant que ces conditions poussent des jeunes dans la précarité ainsi qu'entre les mains de réseaux criminels.

Recommandations :

C'est pourquoi Génération Engagée propose :

- Retour aux conditions d'avant 2020 pour la PEC (Retour au montant de 2027,41 euros par mois) ;
- Augmentation de la durée de validité du titre de séjour (2 ans et plus 1) ;
- Autorisation d'ouverture de compte bloqué dans d'autres banques de l'UE ou signature d'un accord avec la caisse de dépôts et consignations ;
- que les dossiers des étudiants victimes d'arnaque qui se retrouvent en OQT pour prise en charge non authentifiée, soient réexaminés ;
- Levé du flou juridique quant à la possibilité de prouver des moyens de subsistance suffisants par l'exercice d'une activité étudiante (job étudiant) ;
- Donner la possibilité aux étudiants de venir renouveler leur titre de séjour trois mois avant la date d'expiration du titre de séjour.